



Remboursement prestation non fournie

Par **sunshaine**, le **05/12/2012** à **17:07**

Bonjour,rrnrnJ'ai un problème avec une société.rrnrnJe me suis inscrite à un évènement speed dating avec une amie qui avait lieu a Nice le 25 novembre 2012.rrnrnJ'ai réglé les 20 euros d'inscription sur le site.rrnrnL'évènement a été simplement annulé le jour même sans même avertir.rrnrnEn allant sur place, le jour même j'ai été informée de son annulation, mon amie qui est passée avant moi à l'évènement a été remboursée des 20 euros directement sur le site.rrnrnPour ma part le gérant de cette société m'a dit qu'il m'enverrait un chèque de remboursement.rrnrnA ce jour aucune nouvelle, ils ne répondent pas au téléphone, ni aux e-mails.rrnrnQue puis-je faire car il y a une différence de traitement mon amie qui a été remboursée de suite et moi même rien et aucune réponse;J'ai su après qu'elle avait été remboursée de suite en espèces sinon bien évidemment j'aurais demandé a être remboursée de suite.rrnrnJe voudrais savoir quels moyens je dispose pour récupérer cette somme. Ce n'est pas tant pour la somme mais bien pour la façon dont je suis traitée par une société qui me semble bien malhonnête.Je suis prête à aller en justice car ce n'est pas normal. Je précise que mon amie est blonde aux yeux bleus et est prête à témoigner et que je suis d'origine maghrébine.